

Conseil municipal du 28 septembre 2021

ordre du jour

- 1- Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme
- 2- Signature d'une convention d'études entre la commune, Roannais Agglomération et l'EPORA relative aux zones d'activités et commerciales
- 3- Avis du conseil municipal sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2021-2026
- 4- Société NEXTER SYSTEMS : avis sur une demande d'autorisation environnementale relative à l'augmentation des capacités de production sur le site de Roanne
- 5- Taxe foncière sur les propriétés bâties – limitation de l'exonération de 2 ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- 6- OPHEOR – Garantie d'emprunt accordée par la commune pour l'acquisition de 12 logements situés rue des Balmes – 1^{er} prêt de 42 000 €
- 7- Modification de la composition de la commission d'appel d'offres : annulation et retrait de la délibération du 1^{er} juillet 2021
- 8- Octroi d'une aide économique à un commerce
- 9- Simplification des tarifs des annonces publicitaires des Echos du Coteau
- 10- Fixation des tarifs des annonces sur les panneaux LED urbains
- 11- Approbation de la convention de partenariat avec le Conservatoire de Roannais Agglomération pour un projet de musique à l'école
- 12- Dérogation aux travaux règlementés en vue d'accueillir des mineurs âgés d'au moins 15 ans et de moins de 18 ans en formation professionnelle